

# Laïcité et défense de l'Etat de droit

Depuis leur naissance, les religions traversent les sociétés. L'histoire passée et contemporaine montre qu'elles portent en elles à la fois la paix et la guerre. Elles offrent une morale et permettent à des milliers de personnes pratiquantes ou non de vivre ensemble sans acrimonie, tant que la liberté de conscience et que le libre exercice des cultes sont respectés. Malheureusement, on peut constater que tel n'est pas toujours le cas dans de nombreux coins du globe.

Il résulte de la déclaration universelle des droits de l'homme que « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ».

Néanmoins, il faut interroger les pratiques religieuses pour voir en quoi celles-ci peuvent générer des tensions et des violences. En effet, bien que l'éducation religieuse soit normalement vectrice de paix, certaines pratiques instrumentalisant la religion rejettent cette liberté de pensée et les modes de vies différents des leurs.

À l'heure de la sécularisation progressive du monde occidental, à l'heure où les phénomènes de radicalisation religieuse sont de plus en plus importants et à l'heure où de nombreuses régions du monde sont encore en conflit pour des raisons de croyances religieuses (en Afrique, en Europe, aux Etats-Unis etc..), il apparaît nécessaire de s'attarder sur les relations qu'entretiennent les droits de l'Homme, la paix et la religion.

Face à l'extrême hétérogénéité du phénomène religieux et des rapports qu'entretiennent les êtres humains avec celui-ci (croyant, pratiquant, athée, agnostique, musulman (chiite, sunnite), chrétien (catholique, protestant, évangélique), juif, hindou, bouddhiste, animiste, ...), il convient de démontrer en quoi la liberté de pensée, de conscience et de religion et la liberté d'opinion et d'expression sont le socle d'un vivre-ensemble et d'une cohabitation harmonieuse.

Différents moyens peuvent permettre d'atteindre un tel objectif. Pour cette deuxième édition du séminaire « Religions, Droits de l'Homme et Paix », les organisateurs proposent d'explorer la question de savoir dans quelle mesure la laïcité et la défense de l'Etat de droit permettent de garantir la paix entre les religions et la paix dans une société respectueuse des droits de l'Homme.

Pour ce faire, ce séminaire propose un échange de vues très large et ouvert entre différents acteurs des religions, de la société civile, de l'Etat et de l'Université.

Il débute par un panel des doctorants autour des visions de la laïcité et se terminera par des questions de ces doctorants au panel de grand oral. Il permettra aussi des échanges autour de l'Etat de droit et de la laïcité, de l'Etat et des relations interconfessionnelles à travers le vivre ensemble dans la République, des religions et des libertés fondamentales

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

Joël Andriantambazovina, Xavier Bioy, Christine Mengès-Le Pape

Professeurs à l'Université Toulouse 1 - Capitole

Avec le concours de Pierre Juston et Patrick Kabou,

Doctorants à l'Université Toulouse 1 - Capitole

## INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTION EN LIGNE : [www.ut-capitole.fr](http://www.ut-capitole.fr) (rubrique Agenda)

RENSEIGNEMENTS : [ifr@ut-capitole.fr](mailto:ifr@ut-capitole.fr)

LIEU DE LA MANIFESTATION :

Université Toulouse 1 - Capitole,  
Amphithéâtre Colloques - Guy-Isaac, Manufacture des Tabacs,  
21 allée de Brienne, 31000 Toulouse.

# Laïcité et défense de l'Etat de droit

11 au 12  
avril 2019

Amphi Guy Isaac

(AMPHI COLLOQUE - Manufacture des Tabacs,  
21 Allée de Brienne)



UNITE TOULOUSAIN D'ETUDES  
DES LIBERTES (UTELIB)



8h 30 | Accueil

9h 00 | Allocution

Corinne Mascala, Présidente de l'Université Toulouse 1 - Capitole

Philippe Nelidoff, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université Toulouse 1 - Capitole

Vincent DUSSART, Directeur de l'Institut Fédératif de Recherche en Droit, Université Toulouse 1 - Capitole

Présentation du séminaire par le Comité scientifique

Joël Andriantsimbazovina, Xavier Bioy, Christine Mengès-Le Pape

9h 00 - 12h 00 | **PANEL 1** Doctorants-chercheurs : Recherches et visions de la laïcité**1<sup>ÈRE</sup> TABLE RONDE** : Les enjeux des définitions de la Laïcité

Animation : Pierre Juston (IMH)

- **Ordre dogmatique religieux et ordre dogmatique juridique**  
Jonas Guilbert, IMH-Toulouse
- **Les repentis selon la L.O.I (Laïcité depuis la perspective Occidentale et Islamiste)**  
Patrick Kabou, IRDEIC-Toulouse
- **Implication du religieux dans la gestion des crises en RDC**  
Grégoire Bakandeja, IRDEIC-Toulouse
- **La laïcité, garantie par le Conseil Constitutionnel**  
Fatou Askofare, IMH-Toulouse
- **Itinéraire d'une « laïcité » vécue au Sénégal, en France et aux États-Unis**  
l'Abbé Jules Pascal Coly, Milwaukee- États-Unis
- **La laïcité, un outil au service de l'État de droit ?**  
Laura Barbier, IMH-Toulouse

**2<sup>ÈME</sup> TABLE RONDE** : Les différentes visions du sécularisme

Animation : Patrick Kabou (IRDEIC)

- **Focus sur les notions de laïcité et de sécularisme**  
Pierre Juston, IMH-Toulouse
- **Sénégal : le vivre ensemble dans la République à travers les notions de « Mbok » et de « Téranga »**  
Laurent Diene, UCAO-Sénégal
- **Islam et laïcité : regards croisés entre le Maroc et la France**  
El Janati Abderrahim, IDETCOM-Toulouse
- **La crise centrafricaine face au tournant du conflit inter communautaire**  
Godfroy-Luther Gondje Djanayang, IMH-Toulouse
- **Laïcité et droit des femmes au Burkina Faso**  
Adissa Alira, EDP- Grenoble

14h 30 - 16h 00 | **PANEL 2** Regards croisés sur l'Etat de droit et la laïcité

MODÉRATEUR : Philippe Nelidoff, Professeur à l'Université Toulouse 1 - Capitole, Doyen de la faculté de droit et de science politique

14h 30 | Jean-Louis Bianco, Président de l'Observatoire de la laïcité

14h 45 | Samba Thiam, Professeur agrégé en Histoire du droit, Directeur de l'Institut des Droits de l'Homme et de la Paix (UCAD)

15h 00 | Solange Lefebvre, Professeure Titulaire de la Chaire de recherche en gestion de la diversité culturelle et religieuse, Institut des Etudes Religieuses, Université de Montréal (UM)

15h 15 | Hiam Mouannes, Maître de conférences à l'Université Toulouse 1 - Capitole

15h 30 | Blaise Alfred Ngando, Professeur agrégé en Histoire du droit (Université de Yaoundé II)

15h 45 | Gilles Clavreul, ancien Préfet, Délégué général de l'Aurore.

16h 00 | Débats entre les intervenants

16h 30 | Pause

16h 45 - 17h 15 | Débats avec l'auditoire.

8h 30 | Accueil

9h 00 - 10h 00 | **PANEL 3** L'État et les relations interconfessionnelles : le vivre ensemble sous le toit de la République

MODÉRATEUR : Joël Andriantsimbazovina, Professeur à l'Université Toulouse 1 - Capitole, Directeur de l'Ecole doctorale Droit et Science politique

09h 00 | Frère Thomas, Moine bénédictin et Professeur à l'abbaye de Keur Moussa (Sénégal), Chercheur en théologie catholique

09h 15 | Ephraïm Teitelbaum, Chercheur en théologie juive

09h 30 | Abdellatif Mellouki, Chercheur en théologie islamique

09h 45 | Gaël Cosendai, Pasteur de la Fédération protestante de France, chercheur en théologie protestante

10h 00 | Débats avec l'auditoire

10h 15 | Pause

10h 30 - 12h 15 | **PANEL 4** Religions et libertés fondamentales

MODÉRATEUR : Xavier Bioy, Professeur à l'Université Toulouse 1 - Capitole, co-directeur du Master 2 Droit des libertés

10h 30 | Dominique Steiler, Directeur de la chaire « paix économique » à l'Ecole de management de Grenoble

10h 45 | Ruth Martín Quintero, Professeure de droit public à l'Université de la Laguna (Tenerife- Îles-Canaries-Espagne) - Îles Canaries

11h 00 | Abraham Hervé Diompy, Enseignant- Chercheur en Droit public à l'Université Bordeaux Montesquieu

11h 15 | Frédérique de La Morena, Maître de conférences à l'Université Toulouse 1 - Capitole

11h 30 | le Général Jean Cot, en retraite, auteur de « Parier pour la Paix »

11h 45 | Christine Mengès-Le Pape, Professeure à l'Université de Toulouse 1 - Capitole

12h 00 | Ibrahima Eloi Sarr, Directeur du CAC SUP, Membre de la commission Médiation Universitaire de la Francophonie.

12h 15 | Débats avec l'auditoire

12h 30 | Déjeuner

14h 00 - 15h 00 | **PANEL 5** Grand oral sur l'Etat et la garantie des libertés de culte : quelle posture face à l'avancée du radicalisme religieux ?

MODÉRATRICE : Christine Mengès-Le Pape, Professeure à l'Université Toulouse 1 - Capitole

14h 00 | Maître Alioune Badara Cisse, Médiateur de la République du Sénégal

14h 15 | Son excellence M. Jean-Christophe Peaucelle, Ambassadeur chargé des cultes au Ministère des affaires étrangères

14h 30 | Maïmouna Sissoko-Toure, Chargée de programme Institut Etudes Francophonie

14h 45 | Abdoulaye Niang, Professeur des Universités, spécialiste des questions de radicalisme à l'UGB (Sénégal)

15h 00 | Questions des doctorants du panel 1 et des membres de l'école de la deuxième chance (Toulouse et Grenoble) aux conférenciers

16h 00 | Conclusions

Laurent Bouvet, Professeur à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

16h 30 | Fin du séminaire